BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 218

09 – ARIÈGE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE FOIX

Créations d'établissements

108 547 761 RCS Foix.
H.A.S.A.
Forme : Société Civile Immobilière.
Administration : Gérant : KOLMHUBER Arnaud Vincent nom d'usage : KOLMHUBER. Gérant : ROJAS SALAZAR Hilda Ligia nom d'usage : KOLMHUBER.
Capital : 100.00 EUR.
Adresse : 53, Avenue Léon Blum, 09300 Lavelanet.
Activité : L'acquisition de tous immeubles bâtis ou non, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, et notamment par la location nue ou meublée d'immeubles à usage d'habitation, professionnel, commercial ou mixte, de ces immeubles et de ceux dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.- La mise en valeur des immeubles dont la Société est propriétaire.- La gestion de patrimoine immobilier.- L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de l'objet social, ainsi que l'octroi à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties nécessaires à la réalisation de cet objet, et notamment la constitution de sûretés réelles ou personnelles, à la condition qu'elles soient consenties dans l'intérêt de la Société et compatibles avec le caractère civil de celle-ci.- Eventuellement la mise à disposition à titre gratuit à un (ou plusieurs) associé(s) de tout ou partie des immeubles dont la Société est propriétaire, dans des conditions fixées par la gérance ou, le cas échéant, par décision des associés, et pour autant que cette mise à disposition demeure compatible avec l'intérêt social et le caractère civil de la Société. - Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à l'exclusion de toute opération de nature commerciale. - Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société..
Date de commencement d'activité : 5 août 2026.